



Le nouveau livre blanc d'Avocent propose des méthodes quantifiables et rentables permettant aux DSI de gérer efficacement les systèmes informatiques dans un climat économique difficile

Intitulé « Managing IT in Tough Economic Climates », ce livre blanc indique aux DSI comment réaliser d'importantes économies en améliorant la gestion de l'énergie et en optimisant le cycle de vie des actifs informatiques

Huntsville, Alabama, le 10 mars 2009 – Avocent Corporation (Nasdaq : AVCT), l'un des principaux fournisseurs de [solutions d'administration des infrastructures IT](#), annonce la publication d'un livre blanc intitulé « Managing IT in Tough Economic Climates ». Il s'adresse aux Directeurs des services informatiques (DSI) qui cherchent à réduire leurs dépenses et à augmenter leur rendement en dépit de budgets en baisse et de ressources en voie de raréfaction. Rédigé par Ben Grimes, Directeur technique d'Avocent, ce document propose des méthodes simples qui permettent aux entreprises de réaliser des économies significatives : amélioration de la [gestion du cycle de vie des actifs](#), surveillance étroite de la consommation d'énergie et équilibre optimum entre opérateurs et systèmes automatiques pour augmenter la productivité. En insistant sur la nécessité d'améliorer l'alignement entre l'informatique et les activités métier, Ben Grimes démontre comment, en restant focalisés sur les trois piliers de l'organisation informatique que sont la technologie, les processus et les hommes, les décideurs informatiques peuvent améliorer considérablement l'efficacité à tous les niveaux de l'entreprise, voire même de l'aider à prospérer dans un climat économique délicat.

« Il n'a jamais été aussi important d'aligner les services informatiques sur les processus métier pour contribuer à la rationalisation des processus et à la réduction des dépenses opérationnelles », déclare Ben Grimes, Directeur technique d'Avocent. « Lors des récessions économiques précédentes, ce sont les entreprises qui ont réussi à réduire leurs coûts et à améliorer les processus qui s'en sont le mieux sorties. Dans la situation économique actuelle, les entreprises doivent à nouveau chercher à faire plus avec moins et doivent utiliser les nouvelles stratégies et les outils qui sont à leur disposition pour faire face à la crise ».

Le livre blanc présente les domaines critiques où l'informatique peut avoir un impact immédiat sur la rationalisation des activités :

- **Gestion de l'alimentation électrique** : Selon une étude réalisée par Avocent en 2008 portant sur 300 responsables de datacenters, les économies d'énergie sont considérées comme le problème le plus délicat à résoudre en utilisant les outils actuellement disponibles, suivi de près par la gestion du coût total de l'alimentation électrique. De nouvelles technologies performantes telles que les unités intelligentes de distribution de l'alimentation (IPDU) et les [logiciels de gestion de la consommation](#) permettent de surveiller de façon granulaire et efficace chaque équipement informatique de l'entreprise et ainsi de réduire la consommation d'énergie.
- **Automatisation des processus** : Plus que jamais, les entreprises doivent faire en sorte de maximaliser la productivité de leur personnel. Outre les fonctions métier nécessaires, l'informatique gère quotidiennement une très grande quantité d'appareils distincts, qu'il s'agisse des terminaux mobiles ou des PDA des employés, des serveurs et des périphériques des datacenters. Les entreprises qui mettent en œuvre des outils d'administration automatisés pourront simplifier la gestion de leur environnement informatique, rationaliser leurs processus et améliorer la productivité et le service clients. En renforçant la surveillance et le contrôle de la gestion des systèmes informatiques, les DSI augmenteront de façon significative la productivité de leurs équipes avec, à la clé, une hausse sensible des gains opérationnels.

- **Gestion des actifs** : Compte tenu de la récente tendance favorable à la consolidation des serveurs, il est plus que jamais nécessaire de gérer étroitement les actifs logiciels et matériels tout au long de leur cycle de vie. Les entreprises doivent s'appuyer sur un processus sain pour mettre hors service les serveurs inutilisés, dans la mesure où la gestion des serveurs inactifs entraîne immédiatement une réduction des coûts. Dans de nombreux exemples, les responsables informatiques soulignent que 30 % des serveurs installés dans les grands datacenters sont « morts ». Non contents d'occuper un espace précieux dans les racks, ces serveurs gaspillent une grande quantité d'énergie en alimentation et en ventilation.

« Il est surprenant de noter que près d'un tiers des actifs informatiques d'une entreprise n'entre pas en ligne de compte, ce qui peut avoir des répercussions financières considérables pour toute l'entreprise », conclut Ben Grimes. « À titre d'exemple, le respect des réglementations HIPAA et SOX exige des entreprises qu'elles acceptent de montrer qu'elles utilisent des licences logicielles authentiques, que leurs données sensibles sont protégées et qu'elles fonctionnent en toute sécurité. La gestion des actifs informatiques permet de répondre à ces exigences ».

Pour en savoir davantage, téléchargez gratuitement le livre blanc « *Managing IT in Tough Economic Climates* » sur le site www.avocent.com

À propos d'Avocent Corporation

Avocent fournit des solutions de gestion d'opérations IT qui réduisent les dépenses, simplifient les gestions et augmentent la disponibilité d'environnements IT essentiels 24h/24 et 7j/7 via des logiciels centralisés et intégrés (embarqués). Plus d'informations sur www.avocent.com.

Énoncés prévisionnels

Ce communiqué de presse contient des énoncés prévisionnels comme défini par le Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Ces énoncés prévisionnels sont sujets à des risques et des incertitudes pouvant entraîner un changement matériel des résultats annoncés, en incluant les risques liés à la conjoncture économique globale, aux futures demandes de produits, aux ventes et aux dépenses, aux acquisitions et à l'intégration de ces acquisitions aux efforts faits quant à la conception des produits et à l'introduction de nouveaux produits et de technologies à l'obtention et à la protection des droits de propriété intellectuelle. D'autres facteurs pourraient entraîner un changement des résultats financiers et opérationnels par rapport à ce qui est décrit dans notre rapport annuel sur Form 10-K élaboré pendant la Securities and Exchange Commission du 27 février 2009. D'autres risques peuvent parfois être détaillés dans des rapports à classer avec la SEC. Avocent ne s'engage pas à mettre à jour publiquement de ces énoncés prévisionnels fondés sur des événements ou des circonstances ultérieurs à la date indiquée ci-dessus.

Avocent et le logo Avocent sont des marques commerciales d'Avocent Corporation et de ses membres affiliés aux États-Unis et dans les autres pays.

Contacts presse

Muriel Martin / Marie Perez

REFLEXION PUBLIQUE

RELATIONS PRESSE & ÉVÉNEMENTS

25 rue Trébois - 92300 Levallois-Perret

Standard : 01 55 21 01 41

LD : 01 55 21 01 44/49

murielm@reflexion-publique.com

mariep@reflexion-publique.com

www.reflexion-publique.com